

CH_VB 92.3221 vom 9. Oktober 1992

Bundesverwaltung, 1992-10-09, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_92.3221

FR: CH_VB 92.3221 du 9 octobre 1992

IT: CH_VB 92.3221 del 9 ottobre 1992

Erwägungen

E. 9

Auf «Nebenstrecken» führen offensichtlich die SBB das älteste Rollmaterial. Ein minimaler Standard ist aber unerlässlich, um die Attraktivität der Bahn mindestens zu erhalten.

E. 10

Im Vergleich zu verschiedenen «KTU-Linien» haben die SBB in vergleichbaren Regionen zunehmend ein schlechteres Fahrplanangebot, weniger Fahrkomfort, und die Dominanz der «Hauptlinien» für die Grossstädteverbindungen wird offensichtlich. Dies ist nach den Zielsetzungen von «Bahn und Bus 2000» nicht akzeptabel.

E. 11

Regionen, die sich für eine sinnvolle Verknüpfung von Bahn und Bus im Nahverkehr kooperativ zeigen, sollten als Gegenleistung angemessene Fernverkehrsverbindungen ab den Schwerpunktbahnhöfen erhalten.

E. 12

Im Zuge der «Europadynamik» erhält das Grenzgebiet am Rhein eine neue Dimension auch in verkehrspolitischer Hinsicht. Die sich öffnenden Chancen müssen auch für die Bahn genutzt werden. Schriftliche Erklärung des Bundesrates vom 19. August 1992 Déclaration écrite du Conseil fédéral du 19 août 1992 Der Bundesrat ist bereit, das Postulat entgegenzunehmen. Ueberwiesen - Transmis #ST# 92.3281 Postulat Ruffy Unterstützung des Solarmobils «Spirit of Biel/Bienne» Soutien à la voiture «Spirit of Biel/Bienne» Wortlaut des Postulates vom 19. Juni 1992 1990 hat das Solarfahrzeug «Spirit of Biel/Bienne», eine Spitzentechnologie-Konstruktion der Ingenieurschule Biel, in Australien den Weltmeistertitel für Solarfahrzeuge errungen (World Solar Challenge) und grosse Autohersteller und grosse High-Tech-Länder wie die Vereinigten Staaten, Japan und alle europäischen Länder hinter sich gelassen. Die Teilnahme an der nächsten Austragung im Jahre 1993 ist jedoch aus finanziellen Gründen in Frage gestellt Von den benötigten rund drei Millionen Franken für die Teilnahme an diesem Wettbewerb sind nur rund 10 Prozent für den eigentlichen «sportlichen» Teil vorgesehen. Die Ingenieurschule Biel verwendet einen grossen Teil der Mittel für die Ausbildung der Ingenieure, die direkt an diesem Projekt beteiligt sind. Der Bundesrat wird ersucht, der Ingenieurschule Biel die erforderlichen Mittel, höchstens 1,5 Millionen Franken, zu gewähren, um die schweizerische Teilnahme an diesem wichtigen Wettbewerb zu sichern. Texte du postulat du 19 juin 1992 En 1990 la voiture solaire de haute technologie «Spirit of Biel/Bienne» de l'Ecole d'ingénieurs de Bienne a remporté le championnat du monde des voitures solaires en Australie (World Solar Challenge) en laissant derrière elle de grandes firmes automobiles et les grandes nations de la haute technologie comme les Etats-Unis, le Japon et tous les

pays euro- péens. La participation du «Spirit of Biel/Bienne» à la pro- chaine édition en 1993 est compromise pour des raisons fi- nancières. Sur les 3 millions de francs environ nécessaires pour partici- per à cette compétition, la part purement «sportive» s'élève à 10 pour cent L'Ecole d'ingénieurs de Bienne utilise une grande part des moyens pour la formation des ingénieurs qui sont directement associés à ce projet Le Conseil fédéral est prié d'accorder à l'Ecole d'ingénieurs de Bienne les moyens financiers nécessaires, au maximum 1,5 million de francs, pour assurer la participation de la Suisse à cette importante compétition en 1993. Mitunterzeichner-Cosignataires: Keine-Aucun Schriftliche Begründung - Développement par écrit L'auteur renonce au développement et demande une réponse écrite. Schriftliche Stellungnahme des Bundesrates vom 24. August 1992 Rapport écrit du Conseil fédéral du 24 août 1992 Différents articles de presse ayant accrédité l'idée selon la- quelle l'Ecole d'ingénieurs de Bienne devrait renoncer, pour des raisons financières, à défendre son titre dans le «World Solar Challenge», en Australie, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a été invité de toutes parts à accorder à l'entreprise une contribution financière. Des négociations à ce sujet avaient été entreprises antérieure- ment Développement actuel: Le 19 mars dernier, l'Ecole d'ingénieurs de Bienne a présenté à l'OFEN une première requête globale de soutien. Celle-ci a donné lieu, le 7 avril, à la décision suivante: - La Confédération peut soutenir des projets de recherche et de développement ayant un lien pratique avec la construction de véhicules électriques. - En revanche, l'arrêté sur l'énergie ne lui permet malheureu- sement pas de soutenir des développements et investisse- ments liés à la course proprement dite. Notre programme promotionnel des véhicules électriques lé- gers nous autorise à soutenir des projets offrant de bonnes chances de réalisation et des perspectives commerciales en conséquence. Cela s'applique à certains éléments du projet «Spirit of Biel/Bienne», qui pourraient être soutenus. L'Ecole d'ingénieurs de Bienne a reçu une offre dans ce sens. Elle a alors présenté les requêtes énumérées ci-après, avec la situation qui en résulte pour le projet: Origine du financement: - OFEN, 11 mai, moteur au moyeu: 209 040 francs -OFEN, 12 juin, roulement, structure du véhicule: 339 840 francs; - Canton de Berne: 100 000 francs; -OFIAMT: 1,2 million de francs au maximum; - Sponsor SMH (Swatch): 1,2 million de francs; - UTS (Union technique suisse): 500 000 francs; - Divers particuliers: l'Ecole d'ingénieurs de Bienne cherche encore des soutiens financiers. En conclusion: Contrairement aux informations données par la presse, l'OFEN est disposé à soutenir le projet de l'Ecole d'ingénieurs de Bienne. Au vu de la liste ci-dessus, on peut considérer le fi- nancement de l'opération comme assuré. Dès lors, la partici- pation au «World Solar Challenge» ne devrait se heurter à au- cun obstacle, du moins pour ce qui est du financement Schriftliche Erklärung des Bundesrates Déclaration écrite du Conseil fédéral Le Conseil fédéral est prêt à accepter le postulat et propose de le classer. Abgeschrieben - Classé

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Postulat Bircher Peter Rheintalbahn Stein-Winterthur und grenzüberschreitende Zusammenarbeit Postulat Bircher Peter Ligne ferroviaire Stein-Winterthour et collaboration transfrontalière In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1992 Année Anno Band V Volume Volume Session Herbstsession Session Session d'automne Sessione Sessione autunnale Rat Nationalrat Conseil Conseil national Consiglio Consiglio nazionale Sitzung

E. 17

Séance Seduta Geschäftsnummer 92.3221 Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum
09.10.1992 - 08:00 Date Data Seite 2176-2177 Page Pagina Ref. No

E. 20

021 696 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.